



Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du **Comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue par conférence téléphonique, le **mardi 9 février 2010, à 17 h**, sous la présidence de madame Guylaine Bernatchez.

**1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 9 FÉVRIER 2010 ET DE LA REPRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation pour se conformer aux délais de prescription pour la signature d'une entente contractuelle;

CONSIDÉRANT que le Règlement fixant les modalités de participation à distance des commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, selon l'article 169 de la LIP permet de tenir une rencontre exceptionnelle par la voie de la conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT les articles 169 et 182 de la LIP qui exige que la présidente ou son remplaçant et la direction générale ou son remplaçant doivent être présents au lieu fixé de la séance;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

**CE-1002-094** que la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, agisse comme présidente d'assemblée pour la séance extraordinaire du Comité exécutif du 9 février 2010 et que le directeur général adjoint, monsieur Martin Savoie, agisse comme représentant de la direction générale pour cette même séance extraordinaire.

**2. OUVERTURE**

La présidente d'assemblée, madame Guylaine Bernatchez, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et explique le déroulement de la rencontre.

**3. VÉRIFICATION DU QUORUM (début de la séance)**

Sept commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

Guylaine Bernatchez (Grande-Vallée)

Monique Chrétien (Conférence téléphonique)

Jocelyne Côté (Conférence téléphonique)

Jean-Marc Lemieux (Conférence téléphonique)

Jean-Pierre Pigeon (Conférence téléphonique)

Ghislain Smith (Conférence téléphonique)

Jean-François Roy (Conférence téléphonique)

Les commissaires-parents sont présents, monsieur Joël Francoeur à Grande-Vallée et madame Sylvie Pelletier par conférence téléphonique.

Sont aussi présents :

Monsieur Michel Morin  
Monsieur Martin Savoie

secrétaire général  
directeur du Service des ressources matérielles,  
financières, de l'informatique et du transport scolaire  
directeur général adjoint

#### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Nomination de la présidence de la séance extraordinaire du 9 février 2010 et de la représentation de la direction générale
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum (début de la séance)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Droit de parole
6. Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire :
  - 6.1 Achats regroupés : produits pétroliers
7. Vérification du quorum (mi-séance)
8. Information et commentaires :
  - 8.1
9. Autres affaires :
  - 9.1
10. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

**CE-1002-095** que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

#### **5. DROIT DE PAROLE**

Aucun droit de parole n'a été accordé.

#### **6. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

##### **6.1 ACHATS REGROUPÉS : PRODUITS PÉTROLIERS**

VU l'article 15 de la «Loi sur les contrats des organismes publics» autorisant les commissions scolaires à participer à des regroupements d'achats;

VU l'article 7.3 de notre «Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction», qui favorise les achats regroupés chaque fois que cela s'avère possible et bénéfique au plan économique;

VU la résolution CC-1001-086 mandatant le comité exécutif à conclure le présent dossier;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte à la Commission scolaire des Chic-Chocs d'adhérer au «Centre régional des achats en commun du Bas-St-Laurent, Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (CERAC 01-11) », pour la fourniture de son huile à chauffage;

CONSIDÉRANT que le fournisseur actuel reconnaît que par l'adoption de la présente résolution l'appel d'offres de la Commission scolaire, lancé en 2009, deviendra caduc et qu'il n'a aucune objection à ce que notre commission scolaire se joigne à l'appel d'offres du regroupement d'achat, tel que mentionné dans son courriel du 1<sup>er</sup> février 2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Monique Chrétien, et résolu,

**CE-1002-096**

- Que la Commission scolaire des Chic-Chocs adhère au «Centre régional des achats en commun du Bas-St-Laurent, Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (CERAC 01-11)», pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2013, en ce qui a trait à la fourniture d'huile à chauffage, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis;
- De rescinder la résolution CC-0909-044 portant sur le même sujet.

**7. VÉRIFICATION DU QUORUM (mi-séance)**

Cette procédure de rencontre exceptionnelle nous oblige à vérifier à nouveau le quorum à la moitié de la rencontre. Voici les commissaires présents :

Guylaine Bernatchez (Grande-Vallée)	Jean-Pierre Pigeon (Conférence téléphonique)
Monique Chrétien (Conférence téléphonique)	Ghislain Smith (Conférence téléphonique)
Jocelyne Côté (Conférence téléphonique)	Jean-François Roy (Conférence téléphonique)
Jean-Marc Lemieux (Conférence téléphonique)	

Les commissaires-parents sont présents, monsieur Joël Francoeur à Grande-Vallée et madame Sylvie Pelletier par conférence téléphonique.

Sont aussi présents :

Monsieur Michel Morin	secrétaire général
Monsieur Martin Savoie	directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire directeur général adjoint

**8. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES**

- ◆ Aucune information, ni commentaire.

**9. AUTRES AFFAIRES**

Aucune autre affaire ne fut discutée.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

**CE-1002-097** que la séance soit levée à 17 h 26.

---

Présidente d'assemblée

---

Secrétaire général